MESSAGE RELATIF A L'OCTROI D'UN CREDIT CADRE NET D'UN MONTANT DE 3'500'000 FRANCS POUR *PALEOJURA*, PROJET DE VALORISATION DES DECOUVERTES PALEONTOLOGIQUES (TRACES DE DINOSAURES) EN AJOIE

du 22 avril 2008

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Conformément à l'un des objectifs qu'il s'était fixés pour la législature 2003-2006, le Gouvernement, par le Département qui s'appelait alors "de l'Education", a pris les dispositions requises afin – ce sont les termes utilisés dans le programme de législature – de "définir et mettre en œuvre un concept global et concerté de gestion, conservation et mise en valeur du patrimoine naturel et archéologique du canton", concept articulé sur la "création d'un pôle d'attraction en rapport avec le site paléontologique de Courtedoux". Il répondait en cela à l'attente suscitée par les découvertes paléontologiques d'importance exceptionnelle, proprement mondiale, faites sur le tracé de l'A16; cette attente avait été exprimée notamment au travers de diverses interventions parlementaires, ainsi que par diverses démarches officielles locales – de la part de communes – ou régionales – ainsi de la part de l'Assemblée interjurassienne. Dès 2004, un groupe de travail a donc été constitué, qui regroupait des représentantes et représentants des associations économiques, culturelles et touristiques régionales, ainsi que de services cantonaux et de collectivités locales; il a œuvré avec le concours d'un mandataire et de divers experts scientifiques ou spécialisés dans la réalisation de projets.

De la sorte, un concept a pu être mis au point, qui a été validé par le Gouvernement en sa séance du 23 mai 2006 et présenté ensuite en conférence de presse. Il a suscité l'attention de larges milieux, y compris au sein du Parlement, lequel, par suite du dépôt le 22 novembre 2006 d'une motion intitulée *Jurascope* (no 810, transformée en postulat), a déjà abordé ce sujet en séance du 21 mars 2007.

Au début de la présente législature, le Gouvernement a confirmé les options prises et inscrit la problématique dans son programme d'action, cette fois avec l'objectif de déboucher sur des réalisations concrètes, "pour faire du canton un centre de compétences reconnu en matière de paléontologie et susceptible d'attirer à la fois les scientifiques mais aussi un large public" (Programme gouvernemental de législature 2007-2010, p. 8). C'est dans cette optique qu'il a l'avantage de vous soumettre le présent message, assorti de la demande d'un crédit cadre.

1. CONTEXTE

1.1 Les découvertes

En pays jurassien, la présence de couches géologiques riches en fossiles est attestée de longue date, au point que le Jura, dès le 19ème siècle au moins, s'est forgé une forte réputation en matière de travaux relevant des sciences de la terre. Il était donc logique, au tournant du 21ème siècle, que des investigations scientifiques soient entreprises à la faveur du grand chantier que constitue la construction de la Route nationale A16, dite Transjurane: c'est à partir de l'année 2000 que – pour la première fois en Suisse – des paléontologues ont été engagés, en plus des archéologues, pour procéder à l'examen du terrain sur le tracé des tronçons encore à construire pour cette autoroute. Les impulsions ont été données en l'occurrence par les milieux spécialisés tant de l'extérieur du canton (Université et Musée des sciences naturelles de Bâle, représentés par Dr. Christian A. Meyer; Université de Fribourg, par prof. Jean-Pierre Berger) que de l'intérieur (Fondation paléontologique jurassienne, présidée par M. Bernhard Hostettler).

Les résultats ne se sont pas fait attendre: en 2002 ont été mises au jour les premières traces de dinosaures en Ajoie. Six années plus tard, ce sont déjà près de 5'100 traces et quelque 390 pistes de dinosaures qui ont été fouillées, analysées et documentées sur les emprises des chantiers de l'A16. Le terrain a livré aussi, dans des couches riches en informations géologiques de toutes sortes, quantité de fossiles divers, dont près de 29'000 pièces ont été répertoriées et dûment conservées, sans compter nombre de données sédimentologiques et stratigraphiques qui complètent de manière importante les connaissances sur la géologie de la chaîne du Jura.

Les traces de dinosaures découvertes en Ajoie, surtout dans le secteur compris sur le plateau entre Courtedoux et Chevenez, sur territoire de la commune de Courtedoux principalement, sont celles d'herbivores (Sauropodes) et de carnivores (Théropodes). L'analyse géologique indique qu'il doit s'en trouver sur un vaste périmètre, notamment dans l'espace compris entre Courtedoux et Porrentruy. Les traces sont réparties dans trois intervalles de couches d'âges différents. Chaque intervalle comporte plusieurs surfaces de traces de dinosaures herbivores et carnivores de petites, moyennes et grandes tailles. Elles se rapportent à des temps d'il y a quelque 150 millions d'années.

1.2 L'intérêt des découvertes

Les sites mis au jour ont rapidement suscité un intérêt considérable dans la communauté scientifique de la paléontologie et de la géologie, à l'échelle internationale. Les spécialistes les plus éminents sont d'ailleurs venus sur le terrain pour examiner les traces et prendre la mesure de l'importance de ces découvertes: prof. M. Brunet, de Poitiers, professeur au Collège de France à Paris ; prof. Ph. Curry, Tyrell Museum à Edmonton et Université d'Alberta, Canada ; Dr. C. A. Meyer, Directeur du Musée d'histoire naturelle de Bâle ; prof. M. A. Lockley, Université de Colorado à Denver, USA ; prof. Ph. Taquet, Muséum national d'histoire naturelle de Paris, France.

Le site de Courtedoux-Chevenez passe d'ores et déjà comme l'un des plus riches du monde en ce qui concerne des traces de dinosaures documentées, bien que les investigations se soient concentrées par définition sur l'extension spatiale relativement faible de l'emprise de l'autoroute (environ 10'000 m^2 ont été prospectés). Mais il s'avère que le plateau sis au nord de Courtedoux offre, en son étendue, un potentiel quasi inépuisable de découverte de nouvelles traces et autres vestiges paléontologiques: à ce jour, trois autres sites à traces de

dinosaures de même époque ont d'ores et déjà été identifiés hors périmètre A16 dans la région de Chevenez et de Courtedoux, ce qui confirme la vaste répartition de ces traces. En outre, d'autres découvertes, d'intérêt paléontologique, sédimentologique ou géologique, complètent l'intérêt de ces lieux. A proximité des traces de dinosaures, qui ont une valeur d'autant plus importante qu'elles font partie d'un contexte multithématique bien connu et bien étudié, se trouvent des couches extrêmement riches en fossiles ou vestiges généralement très bien conservés (ammonites, tortues, crocodiles, rhinocéros, mammouths, plantes). Les sites des environs de Courtedoux offrent de la sorte une large palette de pôles d'intérêts, proprement multidisciplinaires, couvrant un éventail de temps géologique vieux de 200 millions d'années.

Courtedoux est bel et bien un site d'importance mondiale sur le plan scientifique ! A dire d'expert reconnu au plan international et travaillant pour l'UNESCO, il est considéré actuellement (début 2008), parmi une liste de 39 sites distingués sur la planète, comme le 5ème en importance pour ce qui concerne le nombre de pistes de dinosaures recensées (derrière un site bolivien, un portugais, un coréen et un espagnol); si l'on compte le nombre de traces identifiées – nombre qui ne cesse d'augmenter à Courtedoux et environs – le site jurassien se place en 3ème position, non loin du site bolivien et du site coréen, et donc, d'ores et déjà, en 1ère position à l'échelle européenne.

En corollaire, ces découvertes ont suscité l'engouement des Jurassiens et du grand public en général, grâce notamment à l'écho donné par les médias, ainsi qu'au développement de la recherche paléontologique sur le tracé de la Transjurane. Plus de 45'000 personnes sont venues sur place lors des différentes manifestations qui ont déjà pu y être organisées, qu'il se soit agi d'opportunités gratuites ou de visites payantes.

L'attrait de Courtedoux réside dans le fait que le site, au plat et donc d'accès facile, se présente comme un « livre ouvert » sur la géologie et les sciences de la terre, qui permet aux visiteurs de saisir ce qu'une simple consultation d'ouvrages ne donne pas à voir. Courtedoux est un site attractif pour tous les passionnés, petits et grands, des sciences de la terre. Il peut être pour eux, du même coup, une incitation à de plus amples visites et découvertes en d'autres sites de la région.

1.3 Situation actuelle sur le terrain des fouilles

Sur le terrain, les fouilles des scientifiques se poursuivent. Elles apportent régulièrement de nouvelles découvertes. Actuellement, ce sont quelque 45 à 65 personnes (en fonction des saisons de fouille ou d'étude) qui participent aux travaux de recherche financés par la Confédération et le Canton dans le cadre de la réalisation de l'A16. Cette équipe, regroupée sous le nom de « Paléontologie A16 » au sein de l'Office cantonal de la culture basé à Porrentruy, réalise dans le Canton du Jura un travail qui est exceptionnel. C'est une "campagne scientifique" d'une ampleur considérable : il n'y en a jamais eu d'aussi importante dans ce domaine en Suisse, ni même probablement en Europe. En effet, si l'on additionne les montants qui auront été investis pour ces démarches paléontologiques sur la période allant de 2000 à 2018, échéance envisagée pour la fin des travaux paléontologiques dans le cadre de l'A16, le montant total représente 100-120 millions de francs. Et pour les besoins de cette expérience exceptionnelle, des compétences et des savoir-faire rares (planification et gestion de fouilles, gestion des collections, analyses et études scientifiques) sont réunis actuellement, et pour quelques années encore, à Porrentruy. Cela permet notamment de développer sur place des modes opératoires (documentation, conservation et mise en valeur de fossiles et autres vestiges paléontologiques, confection de moulages, etc.) générateurs d'emplois et de mandats spécialisés.

Parallèlement à ces fouilles, des activités d'animation et de mise en valeur ont été engagées dès 2007 par le Département de la Formation, de la Culture et des Sports, d'une part pour répondre aux attentes des publics, d'autre part pour participer à des projets pour lesquels il est maintenant sollicité au titre de détenteur d'un patrimoine qui suscite des intérêts bien au-delà du Canton.

Dans l'esprit du concept qui a été défini, il est prévu, pour autant que le Parlement accorde les crédits nécessaires, que de telles activités se développent et s'intensifient. Ainsi, dès 2008, il est envisagé, en plus d'une activité d'animation publique *in situ* à l'automne, d'accueillir en Ajoie des classes d'écoles, en modules de formation dans les domaines liés aux sciences de la terre, et pour 2009 un congrès scientifique international, organisé conjointement entre Bâle et Porrentruy, est en préparation. La valorisation des traces de dinosaures est une réalité en marche.

2. HISTORIQUE DU PROJET DE VALORISATION DES TRACES

A la suite de diverses interventions parlementaires (dont une motion – transformée en postulat – traitée en 2003 à propos de l'étude d'un géoparc), le Gouvernement, suivant un objectif qu'il s'était assigné en début de législature, a désigné un Groupe de travail, placé sous la présidence de la Ministre du Département de l'Education (aujourd'hui, Département de la Formation, de la Culture et des Sports), et lui a donné mission, bien ciblée, de développer "...un concept de gestion, conservation et mise en valeur des traces de dinosaures de Courtedoux".

Ce Groupe, réunissant des personnalités des milieux administratifs et de la société civile, scientifique et culturelle, a mené ses réflexions durant une année, avec l'appui d'un consultant externe et le concours d'experts invités. Un rapport a été remis au Gouvernement au printemps 2006. Celui-ci a fait siennes les conclusions de ce rapport, dont les tenants et aboutissants ont été présentés en conférence de presse le 6 juillet 2006. Attendu qu'il s'agit d'un projet conséquent et lourd d'enjeux scientifiques et économiques, le parti a été pris de laisser au Gouvernement responsable de la législature 2007-2010 le soin de valider le concept et de donner suite utile au projet.

Informé en mai 2007 du concept proposé par le Groupe de travail et de ses orientations, le Gouvernement a accepté la poursuite des démarches, avec pour perspective de présenter un Message au Parlement afin de déterminer les modalités et les crédits pour le développement du projet.

3 LE CONCEPT DU PROJET *PALEOJURA*

3.1 L'enjeu: attirer du public et développer des ressources économiques nouvelles

Le projet de valorisation des traces de dinosaures – appelé ci-après *PaléoJura* – vise à attirer du public dans le Jura (en Ajoie tout particulièrement) et, à la faveur d'un thème qui intéresse le grand public, à structurer et faire fructifier le potentiel touristique de la région. Celle-ci connaît une évolution économique qui, ces dernières années, est préoccupante. A cet égard, les découvertes paléontologiques constituent une ressource nouvelle, bien propre à générer une valeur ajoutée pour contribuer au développement économique.

3.2 Les ressources

La question fondamentale est de savoir quelle est la ressource particulière qui vaut le voyage dans le Jura. Cette question, en apparence simple, va recevoir des réponses qui vont se préciser progressivement, au fur et à mesure du développement du concept. En effet, les ressources ne sont pas données une fois pour toutes: elles se réinventent en permanence et se réinterprètent en fonction du contexte qui motive la question. Ainsi, il est intéressant d'avoir des traces de dinosaures à Courtedoux, mais ce qui l'est plus encore, c'est qu'elles soient accessibles, un élément qui apparaît comme un avantage dès lors que l'on veut les donner à voir à un large public.

C'est donc par ajustements successifs entre questions et réponses que les particularités des sites paléontologiques de Courtedoux et environs se sont imposées. Les spécificités de ces sites, dans la perspective du concept de valorisation qui a été retenu, peuvent être énoncées comme suit :

> Les découvertes et leur potentiel d'extension

Au nombre des ressources, il y a tout d'abord les traces de dinosaures. Leur quantité, leur diversité et la variété des espèces dont elles attestent l'existence sont surprenantes. Au total, dans les emprises de l'A16, 30 couches calcaires, d'âges différents et réparties en trois intervalles, ont livré des traces, à raison d'une trace tous les 2 m^2 en moyenne. Elles permettent de tirer des enseignements sur les animaux qui ont laissé ces empreintes. Ces traces forment aussi des pistes: cela permet de "suivre" les animaux et de s'intéresser à leurs comportements.

Mais les découvertes réalisées sur l'emprise de l'autoroute vont en partie disparaître sous la chaussée! Seule, en tout cas pour le moment, la protection d'un site à l'ouest du plateau de Courtedoux (Combe Ronde), obtenue par le prolongement du viaduc de la demi-jonction autoroutière de Chevenez, permet l'accessibilité future d'une dalle à traces de dinosaures. Aux abords des sites fouillés sur le tracé de l'A16, par contre, plusieurs dizaines de milliers de traces de dinosaures peuvent être dégagées et analysées, sans effort technique considérable. En effet, il suffit de suivre les couches géologiques pour dégager d'autres traces et d'autres pistes. Le village de Courtedoux est lui-même construit en partie sur les couches d'intérêt paléontologique révélées sous les emprises de l'autoroute, et ces couches se prolongent manifestement jusqu'aux abords de l'agglomération de Porrentruy.

Cette abondance est une spécificité importante du secteur de Courtedoux, et elle constitue une forme de consolation dans le cadre d'un projet qui vise la découverte de traces dont une partie, forcément, va disparaître à court terme.

De plus, le site permet de découvrir des pans entiers de l'histoire géologique de la région, qui seraient difficiles à expliquer et à enseigner *in abstracto*, mais qui se donnent à comprendre aisément à Courtedoux. Au-delà des traces sur lesquelles on a tendance à focaliser l'attention, le dispositif topographique et géologique du terrain de Courtedoux constitue une véritable richesse pour l'acquisition et le développement des connaissances scientifiques.

> La variété des terrains de découvertes jurassiens

Les sites à traces de Courtedoux constituent le produit phare d'un projet de valorisation. Mais il ne faut pas oublier que les recherches entreprises par le passé ont permis de repérer maints autres sites en Ajoie et dans le Jura en général. En atteste l'inventaire cantonal des géotopes géomorphologiques, géologiques et paléontologiques, en cours d'établissement sous la responsabilité de l'Office cantonal de l'environnement, en collaboration avec le Département des géosciences de l'Université de Fribourg. Ces sites forment un éventail de

terrains géologiques divers et variés qui constituent une ressource particulière pour le Canton du Jura.

> La tradition des sciences de la terre

La paléontologie et la géologie sont des réalités fortes de l'histoire jurassienne. De part et d'autre de la chaîne du Jura, les savants et autres érudits ont ancré cette discipline dans un terrain propice au développement de leur savoir, terrain qui a donné son nom à une période de l'ère secondaire: le Jurassique (-200 à -145 millions d'années).

Cette tradition est attestée par l'existence de collections publiques et privées, dues à des personnalités – on ne citera que Jules Thurmann – qui ont œuvré et qui continuent d'œuvrer à l'ancrage des disciplines des sciences de la terre, en particulier à Porrentruy. L'ouvrage *Jurassique… Jura. Métamorphoses d'un paysage*, publié en 2007 à l'occasion de la présentation à Chevenez de l'exposition *Paléomania* conçue dans le contexte d'un projet Interreg, rend bien compte de ces réalités. Le Musée jurassien des sciences naturelles (MJSN), à Porrentruy, et la Fondation paléontologique jurassienne portent toujours bien haut le flambeau de cette tradition.

3.3 Le concept de *PaléoJura*

Le projet *PaléoJura* est le résultat d'un processus de maturation qui a commencé avec le groupe de travail et qui se poursuit actuellement. Le concept n'est pas figé: il est appelé à évoluer encore, pour intégrer au fur et à mesure de son développement des idées nouvelles et pour s'adapter aux contingences. Il répond cependant à trois orientations fortes, qui en définissent la structure.

> Une orientation scientifique

L'ambition est de créer un pôle de compétences dans les domaines de la paléontologie et de la géologie, réunissant enseignants, conservateurs, chercheurs, techniciens, étudiants. Ce centre de compétences va mettre à disposition des universités, des hautes écoles et autres milieux de formation des terrains de découverte et d'expérimentation, des équipements d'enseignement et de recherche, des structures d'accueil.

L'Ajoie dispose d'un atout indispensable dont les milieux de la formation ont absolument besoin: un terrain d'expérimentation et de découverte. Les sites de Courtedoux constituent des pièces maîtresses, mais la région est riche également d'autres sites, certes moins connus, mais intéressants et complémentaires à ceux de Courtedoux, que l'on peut trouver dans un périmètre plus ou moins concentré (Charmoille, La Caquerelle, Glovelier, Montchaibeux, Soulce, Moutier, etc.). Ils forment un ensemble dense et varié de lieux géologiques et paléontologiques bien propres à constituer un véritable outil de travail pour les scientifiques en formation. Malgré les distances, des complémentarités, synergies et mises en réseau scientifiques et touristiques peuvent en outre être imaginées avec les sites découverts récemment dans le Jura français (Coisia, Loulle, etc.), voire de manière plus large au niveau de la Région Franche-Comté. C'est ainsi qu'est imaginé le lancement de nouveaux projets Interreg sur le thème d'une "grande traversée géologique et paléontologique du Jura", selon une idée caressée, du côté français, par le Commissariat à l'Aménagement du Massif du Jura, organisme dépendant de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), laquelle est prête à considérer en l'occurrence les deux versants du massif jurassien.

L'idée d'un pôle de compétences a été testée avec le concours des milieux universitaires. Elle se révèle prometteuse pour des filières de formation qui sont justement en voie de réorientation et en recherche de positionnement dans le paysage universitaire national et international. La possibilité de disposer en Ajoie d'une plate-forme commune de travail offre

une perspective intéressante pour des scientifiques en recherche de visibilité et de spécificité. L'intention est donc de construire une plate-forme de travail commune et de nouer des relations avec les universités et instituts de recherche qui sont intéressés à développer un lieu de formation. Cette plate-forme pourra s'appuyer sur le dispositif scientifique (la "Paléontologie A16") qui a été mis en place sous l'égide de l'Office cantonal de la culture, un dispositif qui collabore déjà avec une trentaine d'instituts universitaires ou scientifiques suisses et étrangers et qui s'implique de même dans la formation universitaire (trois travaux de *bachelor*, neuf travaux de *master* et trois thèses de doctorat ont abouti ou sont en cours de réalisation avec le concours de la "Paléontologie A16"). L'équipe de "Paléontologie A16" a en somme une dizaine d'années devant elle pour soutenir le développement d'un centre de compétence paléontologique et géologique jurassien. Elle pourra aussi bénéficier, à Porrentruy, de l'expérience et des infrastructures en rapport avec la formation et l'éducation.

D'autres cantons, dont certains non universitaires, se sont lancés avant le Jura dans des projets de ce type: le Canton du Valais héberge l'institut Kurt Boesch; le Canton du Tessin s'est forgé l'Université de Suisse italienne; le Canton de Neuchâtel a créé l'Institut suisse des réseaux karstiques à La Chaux-de-Fonds, etc. Dans le Jura même, à Saint-Ursanne, un centre de compétences tel que le laboratoire du Mont-Terri a pu prendre son essor au point d'acquérir une envergure internationale dans son domaine de recherche, très spécialisé, en géologie appliquée. On peut donc raisonnablement imaginer, dans un canton, certes petit, comme le Canton du Jura, la création d'un centre paléontologique et géologique de portée au moins nationale, en réseau avec les universités suisses.

> Une orientation pédagogique pour la jeunesse

Les dinosaures intéressent les jeunes. Cela n'est pas nouveau. Mais cet engouement est attisé aujourd'hui par des préoccupations pour l'environnement et pour les sciences de la terre qui touchent particulièrement la jeunesse et qui, en raison des changements climatiques, sont devenues en l'espace de quelques années des thématiques de premier plan.

L'idée est de positionner le centre paléontologique et géologique jurassien comme un point de passage obligé de la jeunesse du pays. En Suisse, les classes d'âge réunissent chacune environ 90'000 personnes. Si l'on parvient à attirer une proportion des jeunes gens en Ajoie pour des modules de formation, des stages de formation, des courses d'école, alors le centre de formation jurassien conquerra un public régulier. Ces passages ou séjours permettront à cette jeunesse de pratiquer des fouilles sur le terrain, de rencontrer des scientifiques – sans mobiliser ceux-ci plus que de raison si l'accueil fait appel à des technologies modernes tels les audio-guides – et d'acquérir des connaissances nouvelles en géologie et en paléontologie.

Il faut, pour cela, développer des modules de formation pédagogique et du matériel d'enseignement, mettre aussi ces modules de formation au programme des cursus de formation scolaire des cantons suisses. C'est principalement la mission du Département cantonal de la Formation, de la Culture et des Sports, qui a d'ores et déjà entrepris pareille démarche.

Du reste, de tels séjours à vocation pédagogique pourraient être assurément couplés avec des animations de type ludique (camps avec parcours nature ou aventure, déplacements à pied ou en cycles VTT, campements sous tentes, etc.) dont les jeunes sont friands.

> Une orientation de découverte pour le grand public

Au-delà de la jeunesse, la paléontologie et les sciences de la terre, en général, intéressent le grand public. Et c'est bien aussi l'enjeu du projet de valorisation que d'attirer ce public en Ajoie, d'y constituer une clientèle régulière, pour stimuler le développement du tourisme et de l'économie dans la région.

Un tel objectif requiert de développer un site d'interprétation, sur le terrain. Il s'agit d'un lieu en permanente évolution, où le public sera convié à la découverte et à l'expérimentation, à la rencontre avec des scientifiques, à l'expérience de la fouille et du terrain. Pour répondre aux aspirations du public, ce site d'interprétation ne peut toutefois se suffire à lui-même. Il sera relayé par un musée, qui aura pour mission d'accueillir le public et de lui procurer une préparation aux parcours sur le terrain. Au titre de ses attributions actuelles, il revient au Musée jurassien des sciences naturelles d'assumer une telle fonction, en plus de celles qui lui incombent à propos de la conservation et de la gestion des collections. Ce musée est donc appelé à jouer un rôle important, voire primordial, dans le dispositif d'accueil destiné au grand public. Il importera pour cela de consolider et développer ses structures de base, à orienter en bonne partie vers le domaine paléontologique.

Pour développer la visibilité ou la renommée de *PaléoJura*, il sera probablement nécessaire de créer un événement "grand public" régulier. Cet événement aura pour but de relancer l'intérêt des médias. On imagine un événement qui soit suffisamment populaire pour attirer un public jurassien et extérieur, et suffisamment fort au plan culturel pour que l'on en parle dans les médias à l'échelle suisse. On compte sur la capacité créatrice des milieux culturels jurassiens pour inventer ou créer un tel événement.

L'Ajoie est située en fait sur la frange d'un bassin de population de plus d'un million d'habitants, celui, au sens large, de Bâle / Belfort / Montbéliard. Les frontières, linguistiques ou politiques, tendent à s'amenuiser et le différentiel des niveaux de vie à s'atténuer. Si les sites paléontologiques et géologiques jurassiens savent être attractifs et renouveler leur offre, il y a des clientèles pour lesquelles le voyage en Ajoie reste un déplacement de proximité.

3.4 Complémentarité des sites, des publics et des équipements

Quelle représentation donner d'un projet qui est constitué de multiples composantes ? Le schéma ci-après en propose une vision toute synthétique.

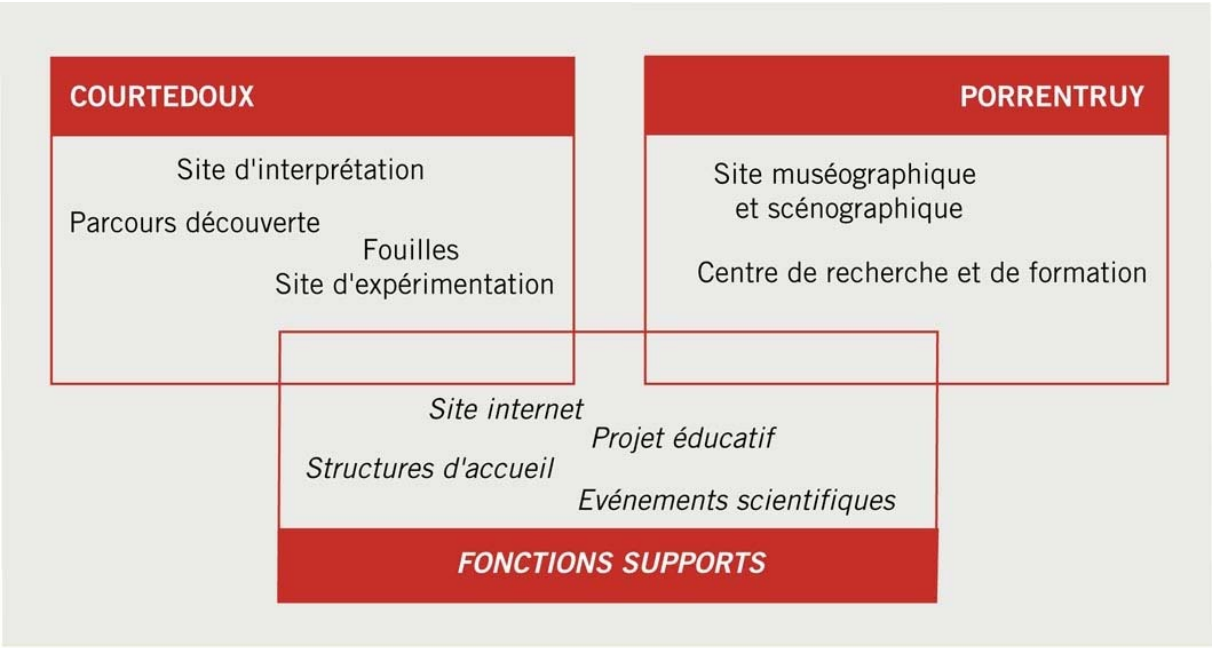

Cette représentation montre que *PaléoJura* va s'articuler sur Courtedoux (plus largement le secteur compris entre cette localité et Porrentruy), pour ce qui est des activités "de terrain", et sur Porrentruy même (pour ce qui est des activités de formation et de mise en valeur muséographique). Des éléments du projet seront à construire, d'autres à développer à partir de structures existantes, tel le Musée jurassien des sciences naturelles (MJSN). Mais le projet requiert aussi des dispositifs d'organisation, d'animation, d'accueil, ainsi que des capacités à développer, imaginer, stimuler, dynamiser ou mobiliser. Ces fonctions de support sont non seulement déterminantes pour la réussite du projet, mais elles offrent aux acteurs locaux la possibilité de s'investir de multiples manières dans le projet.

Les principales composantes de *PaléoJura* sont les suivantes:

> Le site d'interprétation "dans le terrain"

Les dalles à traces du plateau de Courtedoux constituent le "produit d'appel". Il s'agit de créer, sous une forme "qui invite à l'expérience, avec un esprit cabane ou chantier", un lieu d'accueil pour les différents publics, où ils pourront rencontrer les spécialistes, comprendre, toucher et expérimenter ce que le terrain donne à voir. Il s'agit ensuite d'aménager des chemins de découvertes sur les sites mis au jour et de rendre accessibles des endroits où le public peut faire l'expérience du travail de fouille.

> Le Musée jurassien des sciences naturelles à Porrentruy

Dans le cadre de *PaléoJura*, le MJSN va jouer un rôle de premier plan. D'abord, c'est à lui que reviendra la mission de gérer les collections, sans cesse croissantes, de l'ensemble des pièces que les fouilles mettent au jour : il y a déjà plusieurs milliers de telles pièces, conservées encore de manière provisoire. Mais, plus essentiellement, il lui appartiendra aussi de contribuer à l'ensemble du dispositif destiné à soutenir la visibilité de l'ensemble du projet de valorisation.

Pour tenir ce rôle, le MJSN est appelé à prendre de l'ampleur, à développer ses bases, à se réorganiser; ses moyens devront être ajustés en conséquence, et les collaborations d'ores et déjà instaurées avec l'équipe "Paléontologie/A16", par le truchement du conservateur et de la Commission du musée, devront être approfondies, précisées et codifiées. Dans le contexte du projet *PaléoJura*, son apport pour les publics s'inscrit en rapport direct avec l'expérience de terrain. Ses collections et sa documentation sont nécessaires aux scientifiques. Plutôt que d'en rester à un musée de type classique, la priorité est d'en faire un lieu d'animation, dynamique, au service des activités qui se développeront en Ajoie, quitte à repenser ses structures, sa mission, sa localisation même (l'actuel conservateur envisageant son départ en retraite pour l'année 2009, les dispositions nouvelles pourraient intervenir déjà dans ce prochain contexte de mutation). C'est à cela qu'il faudra consacrer les premiers moyens.

> Les équipements pour l'accueil des groupes scientifiques et scolaires

Le développement du projet *PaléoJura* est basé sur l'accueil de différentes catégories de publics, avec des exigences particulières pour chacun d'eux. Il s'agira donc de développer des infrastructures et des capacités d'accueil, à commencer par celles qu'il faudra – en restructurant le MJSN principalement – pour les scientifiques oeuvrant sur place de manière permanente (bureaux de travail, bibliothèque, laboratoire, infrastructures pour le dessin et la photographie, locaux pour gestion et archivage des collections, etc.).

Le public des scientifiques viendra pour suivre des enseignements, faire des recherches sur documents et travailler sur le terrain : il aura besoin pour cela de bureaux, de salles de séminaires; il lui faudra avoir accès à la documentation des collections et pouvoir organiser son travail sur le terrain.

Le public scolaire doit pouvoir disposer de salles de classes, en principe aux abords de Porrentruy, ainsi que d'un site de fouilles et d'un site d'interprétation sur le terrain vers Courtedoux. Mais on pourra aussi expérimenter, dans un premier temps du moins, l'option consistant à proposer des infrastructures souples et mobiles (camp de tentes pour réunions, cours et hébergement, parc de cycles VTT pour déplacements, etc.) correspondant à l'option ludique (expérience d'aventure) susmentionnée.

Le grand public lui aussi va privilégier le terrain et le site d'interprétation, et comme les autres, venir parfaire ses connaissances et satisfaire sa curiosité au MJSN.

Les équipements sont à développer progressivement, pour constituer l'offre dont le projet aura besoin, pour l'étoffer aussi, en Ajoie voire dans un plus large périmètre, au fur et à mesure de l'intérêt et du succès, qu'on espère grandissants.

> Le développement de l'hébergement et de la restauration

Tous les hôtes auront besoin de se restaurer et de se loger. Ainsi, faire venir des publics aussi divers que des scientifiques en congrès, des classes d'écoliers ou le grand public, suppose de savoir accueillir, loger, nourrir et même distraire dans les meilleures conditions possibles. On sait que la situation actuelle de l'offre d'hébergement et de restauration ne permet pas de répondre aux exigences qui résulteraient des volumes de visiteurs que l'on est en droit d'espérer, expériences faites notamment à la faveur de l'exposition *Paléomania* en 2007. Si l'on positionne le site paléontologique et géologique jurassien dans une gamme moyenne d'attraction (à l'échelle suisse), de l'ordre de 60'000 personnes annuellement (ce qui paraît raisonnable, sachant que l'essentiel des visites se ferait durant l'été, soit sur 180 jours), c'est un ordre de grandeur de quelque 250 à 300 personnes par jour qu'il faut être en mesure d'accueillir.

Pour développer les offres nécessaires en ce sens, il y a nécessité de lancer de nouveaux projets et d'intéresser le secteur privé, pour relayer le Canton et faire de cette opération de valorisation un projet multiplicateur de dynamiques nouvelles.

3.5 La protection des traces et les besoins en terrains

Les sites à traces qui ont été découverts sont certes protégés implicitement par leur situation hors zones à bâtir, mais ils ne sont pas à l'abri d'impacts dus, par exemple, à des travaux d'infrastructure, ni de déprédations voire – un cas s'est déjà produit – de vols. Des dispositions sont donc envisagées pour en assurer l'inscription à un inventaire majeur et en garantir la protection officielle. De premières démarches en ce sens ont été effectuées auprès de la Confédération, avec notamment la perspective, au terme d'une procédure qui s'annonce conséquente, d'une reconnaissance par l'UNESCO. Mais, pour obtenir une telle reconnaissance, il importe, de l'avis de l'expert même auquel il est fait référence au chapitre 1.2 ci-dessus, de définir d'abord des plans de protection et surtout de concrétiser des mesures de mise en valeur publique.

Le développement du site, vers Courtedoux, implique lui-même l'aménagement de parcours de découverte et des constructions pour un site d'interprétation. Il est prématuré d'en préciser les surfaces, les emplacements, de même que les dispositions légales qui seront nécessaires pour ce développement, puisque c'est précisément l'objet de la phase à venir que de déterminer cela. Mais il apparaît d'ores et déjà que les emprises seront restreintes et

que soustraire tout un domaine agricole à l'exploitation, ainsi que cela avait pu être envisagé initialement, n'est plus nécessaire selon le concept *PaléoJura*. En tout état de cause, les milieux directement concernés (Chambre d'agriculture) seront consultés et impliqués.

Il est entendu au demeurant que la coordination des activités ayant des effets sur l'organisation du territoire devra s'opérer dans les meilleurs délais, au fur et à mesure de l'avancement du projet. Il s'agira, au sens de l'art. 2 OAT, d'examiner "quels sont les besoins de terrains pour l'exercice de ces activités, quelles possibilités et variantes de solution entrent en ligne de compte, si ces activités sont compatibles avec les buts et principes de l'aménagement du territoire, quelles possibilités permettent de garantir une utilisation mesurée du sol, de réduire à un minimum les atteintes à l'environnement et de réaliser une occupation rationnelle du territoire, si la solution choisie est compatible avec les plans et prescriptions de la Confédération, du Canton et des communes relatifs à l'utilisation du sol, en particulier avec les plans directeurs et les plans d'affectation." Une fiche (n° 3.23.1) consacrée tout spécialement à ce projet précisera donc dans le Plan directeur cantonal sa conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire fixés par le Parlement.

3.6 L'indispensable maintien à long terme des scientifiques à Porrentruy

L'enjeu de *PaléoJura*, c'est d'entretenir l'engouement du public pour les traces de dinosaures. Or, à l'évidence, l'intérêt du public – qu'il s'agisse d'un public averti ou du grand public – tient à l'actualité des fouilles, à la fébrilité suscitée par la possibilité de découvertes nouvelles et à la rencontre avec les spécialistes (quitte à ce que ceux-ci forment ou encadrent des guides, pédagogues, collectionneurs de fossiles, étudiants et autres personnes-ressources, en provenance de la région même, pour conduire les visites de terrain). Afin d'attirer le public, il faut donc trouver le moyen de maintenir à long terme une structure de recherche à Porrentruy et réussir à poursuivre les fouilles et les travaux scientifiques dans le domaine paléontologique, pour ancrer celui-ci de manière durable en Ajoie et dans le Jura. C'est de l'actualité de telles recherches que le projet de valorisation peut se nourrir, pour construire sa crédibilité autant que son avenir même. La seule conservation des collections ne saurait suffire. Trop de sites muséographiques sont devenus des lieux dont l'intérêt s'est érodé rapidement, faute de renouvellement (ainsi *Vulcania*, en Auvergne, dont le concept a dû être remis à jour après quelques années de fonctionnement ou, plus récemment et plus proche, le *Mystery Park* d'Interlaken, qui a été tout bonnement fermé).

Celles et ceux qui ont pris part aux événements organisés sur les sites paléontologiques jurassiens auront remarqué que les traces de dinosaures sont certes intéressantes à voir, mais que la visite du site devient une véritable expérience lorsque l'on bénéficie de l'accompagnement de l'un des scientifiques qui participent aux fouilles. L'intérêt et le plaisir naissent de la rencontre avec des gens qui, sur place, sont capables d'apporter les connaissances utiles à la compréhension, de combler les lacunes documentaires et de transmettre leur passion pour que l'expérience devienne unique. Ces scientifiques constituent en eux-mêmes une ressource précieuse. Aussi est-il essentiel de pérenniser à Porrentruy une structure de recherche, liée aux compétences locales (Fondation paléontologique jurassienne) comme aux universités suisses (voire étrangères), qui permettra, par ses travaux et ses réseaux, de maintenir sur le devant de l'actualité le site de Courtedoux, les autres sites paléontologiques jurassiens, ainsi que le MJSN, premier port d'accostage proposé aux visiteurs, étudiants et scientifiques.

Mais cet objectif n'est pas le seul. Actuellement, des spécialistes venus de tous horizons sont réunis à Porrentruy. Ils font autorité dans les milieux scientifiques des géosciences et sont intégrés dans un vaste réseau national et international d'experts, qui s'est très vite intéressé à suivre les travaux en cours en Ajoie. Ce regroupement à Porrentruy de

spécialistes dans le cadre de la "Paléontologie A16" est en soi une réalisation exceptionnelle par sa singularité, par son ampleur et par la somme des talents qui sont ainsi réunis sous l'égide de l'administration jurassienne. Il serait pour le moins regrettable qu'un tel capital de savoir-faire soit dispersé à la fin de la construction de la Transjurane, sans maintien de profits ou d'avantages durables pour le canton du Jura. Les équipes qui opèrent dans le cadre de ce projet sont en train d'accumuler des connaissances et compétences qui n'existent tout simplement pas ailleurs en Suisse. L'ambition de maintenir une équipe à Porrentruy à long terme doit notamment servir à faire valoir ces atouts hors des frontières du canton et de la Suisse. Par exemple, le traitement des fossiles mis au jour dans le cadre des fouilles A16, qui a pendant quelque temps été confié à des laboratoires hors canton, est désormais effectué en bonne part sur place, et il convient d'œuvrer afin qu'une telle spécialisation permette, à l'avenir, que des pièces en provenance d'autres sites dans le monde puissent être préparées dans le Jura.

3.7 La "fenêtre de lancement" du projet *PaléoJura*

Il s'agit, pour le Canton, de réaliser une transition progressive entre les chantiers liés à la Transjurane et *PaléoJura*, entre l'équipe de "Paléontologie A16" et un futur "centre de paléontologie et de géologie" jurassien. Les fouilles A16 se termineront à l'horizon 2011; la fin des travaux scientifiques liés à l'A16 est prévue en 2018. Le nouveau dispositif de *PaléoJura* est à mettre en place dans l'intervalle de temps disponible, pour que ce projet cantonal soit autonome et pleinement opérationnel à la fin des travaux paléontologiques sur l'A16. Le schéma ci-après vise à illustrer cette transition:

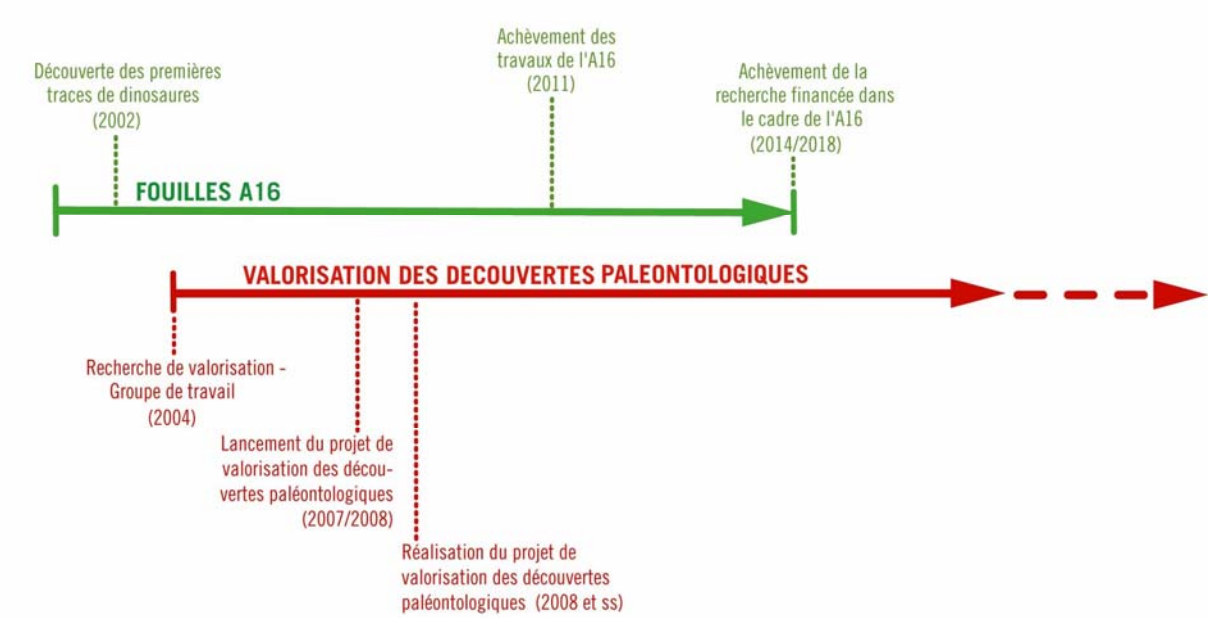

3.8 *PaléoJura* : une réalité en marche

Le projet *PaléoJura* est certes un projet en devenir, mais c'est aussi une réalité en marche. Cette évidence s'est imposée déjà dans le cadre du Groupe de travail mobilisé par le Gouvernement. De fait, le "centre de paléontologie et de géologie" est une réalité qui fonctionne déjà, certes avec des attributions très ciblées, sous le nom de "Paléontologie A16", auprès de l'Office cantonal de la culture. L'accueil de scientifiques en provenance du

monde entier est déjà, sur le terrain, une pratique régulière. L'exposition *Paléomania*, à laquelle le Canton du Jura a contribué dans le cadre d'un projet *Interreg*, et les animations organisées en corollaire ont permis, durant l'été 2007, l'accueil de groupes de jeunes et du grand public, à Chevenez et sur les sites de la Transjurane. Il est d'ores et déjà prévu qu'un important congrès international fasse escale en Ajoie en 2009. Le Canton du Jura est désormais un lieu de passage obligé, à chaque événement relevant des sciences de la terre. De son côté, le public jurassien, conscient de "détenir" un patrimoine porteur d'avenir, attend un engagement dans la durée.

3.9 Une «griffe» fédératrice d'envergure nationale

Le projet de valorisation est plus qu'un projet de musée, ou d'animation scolaire, ou de parc d'attraction. En organisant une alliance originale de la science, de la pédagogie, de la découverte et du tourisme, il a pour ambition de positionner le Jura comme un lieu indispensable à:

- la recherche scientifique en matière de paléontologie (universités suisses et internationales);
- l'acquisition des connaissances de base en matière de paléontologie, de géologie, de sciences de la terre;
- la découverte de la richesse du sous-sol et de l'histoire de la terre;
- l'essor des différents savoir-faire impliqués dans la pratique scientifique (par exemple: la micropaléontologie), la gestion territoriale et la valorisation culturelle.

Les traces de dinosaures constituent une opportunité. Elles intéressent divers publics et, à travers eux, maintes institutions. Il convient d'exploiter les liens qui se sont développés à partir des découvertes de Courtedoux – ainsi que d'autres pôles d'animation préexistants, au premier rang desquels l'on citera le *Préhistoparc* de Réclère, avec lequel des synergies pourront être développées – pour constituer des réseaux durables. Le but est d'attacher à l'Ajoie et à son "centre de recherche paléontologique et géologique" non seulement des institutions universitaires ou des fondations de recherche, mais aussi des entreprises intéressées à ce thème scientifique ou à une visibilité à travers ce domaine, par exemple au travers de la production ou de l'exploitation (commercialisation) de produits dérivés (jouets, maquettes, vêtements, cartes postales, objets souvenir, etc.).

Il s'agit en l'occurrence d'un thème qui offre l'opportunité au Canton du Jura de prendre place dans des milieux avec lesquels il a jusqu'à présent peu de relations, et dont il peut tirer une visibilité réelle.

4 OBJECTIFS DU CREDIT CADRE POUR LE PROJET *PALEOJURA*

Trois axes de travail sont prévus:

> finaliser un accord avec les universités suisses, pour constituer, autour du MJSN et du site de terrain, le "centre de recherche paléontologique et géologique" en Ajoie; cela implique d'entrer en tractations avec les scientifiques, les rectorats des universités et le Secrétariat fédéral à la recherche, pour élaborer un projet puis conclure les accords nécessaires;

> poursuivre le développement du projet pédagogique, travail qui a déjà commencé et qui doit être porté au stade de la promotion auprès des Départements cantonaux de l'instruction publique et des universités, avec l'ambition d'accueillir des classes dans les meilleurs délais;

> développer le projet "grand public", c'est-à-dire travailler à la concrétisation d'un événement régulier, dûment médiatisé (publicité, jeux radiophoniques, etc.) et

suffisamment important pour relancer régulièrement la curiosité du grand public pour les dinosaures et la paléontologie.

4.1 Le développement des équipements et structures d'accueil

En fonction des trois axes précités, il y a lieu de prévoir les équipements nécessaires au projet. Il s'agit :
- d'un site d'interprétation et d'expérimentation, vers Courtedoux;
- d'un site muséographique à Porrentruy, pôle central du projet, pour assurer notamment la conservation des fossiles et de la documentation;
- des équipements d'information et d'annonce (à commencer par le tracé de l'A16 et l'aire de repos qui sera aménagée au sud-est de Porrentruy), et surtout des équipements d'accueil (hébergement, salles de classe, locaux de séminaires, laboratoires etc.), pour les différentes catégories de publics.

4.2 Le développement institutionnel du projet et l'organisation de son portage

Parallèlement, il faut développer les modalités organisationnelles du projet, sur deux niveaux :
- mettre en place l'organisation institutionnelle, dont il conviendra de déterminer la forme juridique et pratique la plus appropriée;
- rechercher et construire des possibilités de partenariats avec les communes de la région de Porrentruy (voire d'autres interlocuteurs, tels les responsables du Parc naturel du Doubs) et avec le secteur privé (PPP), à tous niveaux du projet.

4.3 Le développement des activités d'animation

Il faut poursuivre enfin le développement d'activités de promotion et d'animation auprès du public. Depuis les premières découvertes en 2002, de nombreuses manifestations ont été organisées pour promouvoir le thème de la paléontologie dans le Jura, grâce aux équipes de paléontologie de l'A16 d'abord, puis avec le Canton au travers des premiers événements de valorisation des traces; le plus récent de ces événements, en 2007, fut inscrit, comme déjà indiqué, dans la mouvance de l'exposition *Paléomania*.

Ainsi, la valorisation des traces de dinosaures n'est pas qu'un projet en devenir, mais c'est une réalité qui exige d'ores et déjà un travail de développement de programmes et d'animations. De telles activités, appelées à se poursuivre et s'accentuer dans les années à venir, contribuent dès à présent, et de manière importante, à la promotion de la place de Porrentruy et du Jura; conçues dans un souci de cohérence et de regroupement des forces, elles permettront d'assurer une visibilité dans les médias, dans l'attente de la réalisation progressive des diverses composantes du projet de valorisation cantonal.

5 LE PORTAGE DU PROJET *PALÉOJURA*

5.1 Le rôle prépondérant de l'Etat

Au titre de propriétaire de son patrimoine culturel et historique, l'Etat cantonal pourrait s'en tenir à la sauvegarde des traces de dinosaures et autres vestiges paléontologiques, voire à l'ouverture de ces découvertes au simple accès public, sans autre forme de procès. Mais

PaléoJura est plus ambitieux, puisque ce projet vise à développer un concept, à plusieurs composantes étroitement interdépendantes, visant à valoriser les traces découvertes et, plus généralement, le patrimoine géologique et paléontologique de la région.

Ce projet requiert de l'engagement et de la clarté en ce qui concerne son portage (le terme de "portage" est de plus en plus utilisé pour exprimer la charge de qui porte la responsabilité de l'avancement d'un projet; le portage est essentiel pour des projets à propos desquels l'enjeu de mobilisation est déterminant pour la réussite).

A ce stade, seul l'Etat cantonal est capable de mobiliser les volontés et les moyens nécessaires pour le lancement des opérations. Il faut donc qu'il assume l'initiative – le portage – pour entraîner des partenaires dans son sillage, en veillant à ancrer durablement les orientations qu'il considère comme stratégiques pour le long terme. C'est lui, en somme, qui peut être le catalyseur des opérations. Par son soutien, l'Etat apporte en fait la crédibilité à ce projet.

5.2 Un système ouvert à des partenariats publics et privés

Le concept permet d'envisager une multiplicité de formes de collaboration entre partenaires publics et privés; ainsi pour la réalisation d'une partie muséographique, pour le soutien à une exposition thématique, pour le développement d'un projet pédagogique, pour le financement de publications ou la réalisation de parcours de découvertes, pour l'aide à la recherche thématique, pour le financement de séminaires ou de classes de découverte, etc. Une pareille diversité offre de bonnes perspectives de concrétisation de partenariats. Elle suppose, entre le Canton et ses partenaires privés, des formes de collaborations à géométries variables, s'inscrivant dans le cadre large et souple de *PaléoJura*.

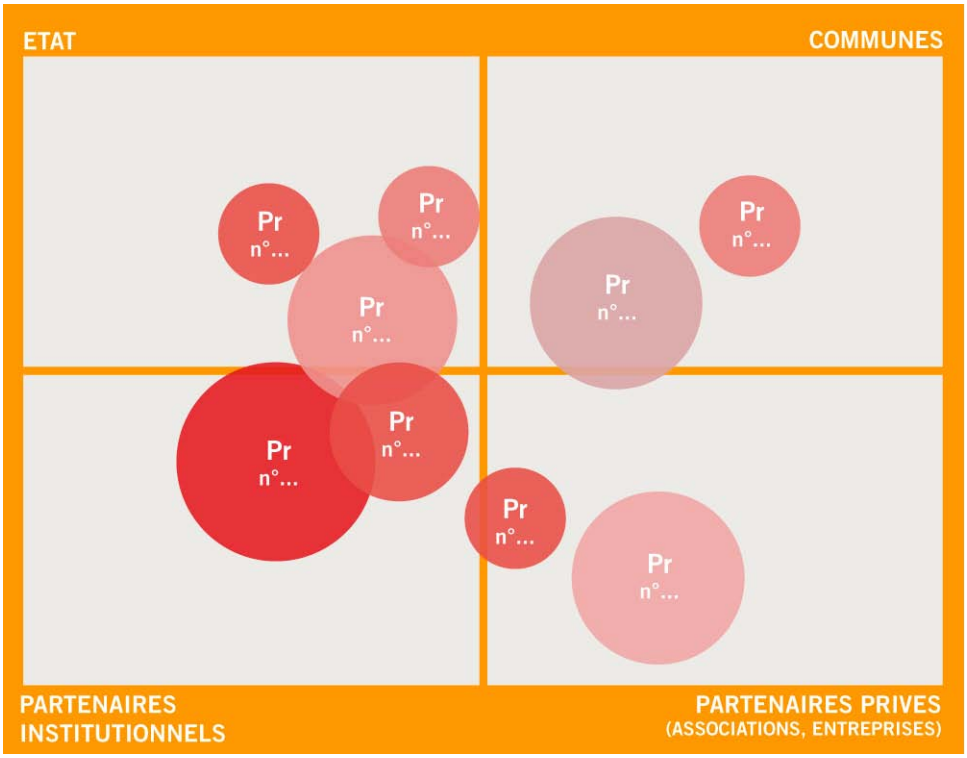

Les porteurs de projets
Les multiples projets partiels qui composent le projet *PaléoJura* sont portés par des acteurs différents (Etat, communes, partenaires institutionnels, partenaires privés), qui travailleront soit ensemble, soit individuellement, pour un objectif commun.

D'ailleurs, certains projets feront l'objet de partenariats, alors que d'autres pourront être développés indépendamment de *PaléoJura* et de son organisation, à l'exemple de l'installation d'une reproduction de dinosaure sur un rond point routier à l'initiative de la Municipalité de Porrentruy, ou à l'exemple encore des activités conduites dans le cadre du *Préhistoparc* de Réclère.

Il est évident que le projet *PaléoJura* va devoir intégrer des partenaires sur la base d'une structure à mettre en place, qui pourra prendre la forme d'une (ou de plusieurs) fondation(s) ou association(s). S'agissant d'un projet à plusieurs modules, on peut imaginer, même si une cohérence d'ensemble doit être garantie, que chaque module fasse l'objet d'une personnalité juridique propre. Ainsi, le site d'interprétation pourrait ne pas être obligatoirement régi par la même personnalité juridique que le centre de recherche. Il pourrait donc y avoir non pas une seule personnalité juridique, mais un ensemble de structures indépendantes, probablement mixtes (publiques/privées), fédérées autour du même projet général, dûment labellisé. La problématique des structures d'accueil (hôtellerie) est sans doute une partie du projet qui restera de la seule compétence d'acteurs privés, autonomes. On voit donc que la sphère de compétence cantonale n'est pas encore délimitée.

6 L'ORGANISATION DU PROJET

6.1 Enjeux de la structure d'organisation du projet

La phase de développement de *PaléoJura* nécessite un gros travail de coordination, initialement, entre actions ou projets partiels, qui seront conduits séparément les uns des autres. Cela suppose une structure claire, aux plans stratégique et opérationnel.

La structure qui est proposée ci-après répond à plusieurs objectifs. Elle doit permettre:
- la maîtrise par l'Etat du pilotage stratégique;
- l'intégration régulière de partenaires publics et privés;
- l'implication d'organismes de promotion locaux ou régionaux (ADEP, SIDP, CAER, etc.);
- la facile prise de décisions opérationnelles;
- le travail hors cadre administratif;
- un développement progressif du projet;
- la stimulation des initiatives;
- la gestion du futur label *PaléoJura*.

Au fur et à mesure que des partenaires s'impliqueront, la structure de projet pourra évoluer, jusqu'à ce que le rôle principal incombe à un organe distinct de l'Etat, telle une fondation.

6.2 Les organes du projet et leur rôle

Le Comité *PaléoJura* réunit les représentants du Gouvernement, des communes et des partenaires stratégiques. Ce Comité réunira également des représentants de la société civile et des associations engagées dans le projet. Il se constituera progressivement et s'étoffera avec le développement des partenariats de projet. Sa composition initiale pourrait comprendre 2 représentants du Gouvernement, 1 représentant du Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur, 1 représentant de Jura Tourisme, 3 représentants d'organismes régionaux (ADEP, SIDP, CAER). Ses missions sont les suivantes:

- il assure un rôle de coordination entre les différents partenaires du projet et les actions auxquelles ceux-ci sont associés;

- il est informé de l'avancement du projet et reçoit, de la part du Groupe opérationnel, tous les documents qui lui permettent d'orienter le développement stratégique de *PaléoJura*;

- il formule des propositions à l'intention du Gouvernement.

Présidé par le ou la Ministre en charge du Département de la Formation, de la Culture et des Sports, il se réunit deux à trois fois par an.
La composition de cet organe dépend de l'évolution du projet et est donc définie par la Cellule de pilotage.

La Cellule de pilotage réunit le ou la Ministre en charge du projet, un autre membre du Gouvernement, les représentants des unités administratives directement concernées (OCC / TRG / ECO), ainsi que le chef de projet. Elle est chargée de:
- définir les orientations principales du projet (à valider par le Gouvernement);
- arrêter les options de politique générale et les questions particulières liées à la promotion du projet;
- prendre les décisions opérationnelles, sur propositions du chef de projet, et statuer notamment sur les engagements financiers;
- convenir des partenariats importants pour le projet;
- assurer, auprès du Comité *PaléoJura* et de tous les acteurs concernés, la diffusion des informations relatives au projet et à son développement.

Elle siège en fonction des besoins, au minimum tous les 2 mois, sous la présidence du ou de la Ministre en charge du projet.

Le Groupe opérationnel assure le développement du projet et l'organisation des activités d'animation du projet. Il agit sous la responsabilité du chef de projet et comprend en outre les porteurs de projet impliqués dans les projets les plus immédiats, à savoir :
- le responsable de l'organisation des activités d'animation;
- le conservateur du MJSN, qui coordonne les activités du musée avec celles du projet et collabore au travail pédagogique;
- le responsable de "Paléontologie A16", chargé de valoriser les travaux A16 et les compétences internes mobilisables pour des activités en lien avec le projet, ainsi que de la définition des orientations scientifiques.

Ses attributions sont les suivantes:
- il est en charge du développement du projet et des activités;
- il reçoit l'appui de personnes ressources, dans les domaines économiques et financiers, et pour le suivi conceptuel du projet;
- il collabore, en tant que groupe ou par ses membres, avec les personnes ou institutions, pour développer des actions ou éléments de projets.

Il peut ajuster sa composition en fonction du développement du projet. Il se réunit en fonction des besoins du projet, mais à raison d'une fois toutes les deux semaines en principe.

Ainsi que le souligne le schéma de la page suivante, il y a claire distinction entre, d'une part, les fonctions stratégiques, d'autre part les fonctions opérationnelles de coordination des projets partiels. Celles-ci fonctionnent chacune avec une autonomie d'action suffisante pour favoriser des partenariats efficaces.

Structure du projet *PaléoJura*

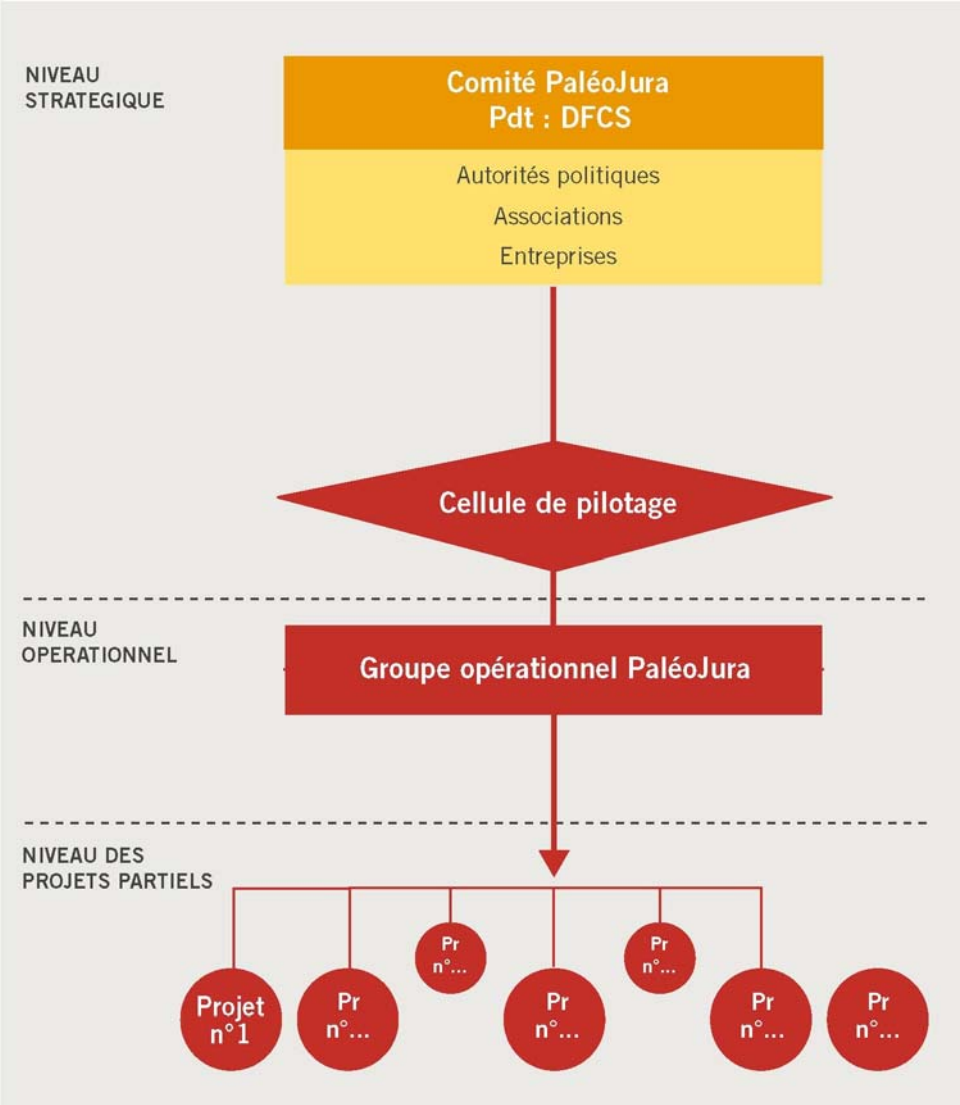

6.3 Les cahiers des charges des fonctions

Le projet n'étant pas strictement délimité d'entrée de cause, il importe de présenter les missions initiales qui seront confiées à ses responsables directs. Il est entendu que l'architecture du projet s'articulera autour du chef de projet, auquel il reviendra de préciser les missions et mandats pour les collaborations requises.

6.3.1 La mission du chef de projet

La mission de chef de projet sera confiée, dès la décision du Parlement, à une personnalité ayant les compétences requises et proche des enjeux locaux.
Le cahier des charges du chef de projet, en tant que responsable du Groupe opérationnel, comporte deux axes de travail principaux:

a) La consolidation du projet :
- affiner le projet scientifique et aboutir à un accord entre Canton, Confédération, Universités suisses et étrangères, musées suisses et étrangers, et autres partenaires, pour créer à Porrentruy un "centre paléontologique et géologique" sous la forme d'une plate-forme commune de recherche et d'expérimentation;
- développer des modules pédagogiques pour les publics scolaires et lycéens de Suisse, afin d'inscrire l'Ajoie dans les filières des sciences de la terre suivies durant les cursus scolaires, et organiser pour cela les structures d'accueil nécessaires, avec les collectivités locales et des partenaires privés;
- pourvoir au développement des projets d'infrastructures muséographiques et du site d'interprétation;
- imaginer, réaliser et développer une offre pour le grand public;
- imaginer et fonder, avec le concours d'associations et partenaires locaux, un événement qui permette d'inscrire régulièrement au calendrier une manifestation sur le thème des dinosaures à Porrentruy.

b) Le développement des activités régulières
- mettre en œuvre des activités pour les scientifiques, les écoles et le grand public, annuellement, afin de consolider le projet et le faire "vivre";
- gérer les aspects administratifs et financiers du projet (préparer pour la cellule de pilotage et pour le Comité de pilotage les bilans, budgets et données pour la prise de décision);
- pourvoir à l'évaluation permanente des impacts et performances économiques des engagements liés à *PaléoJura*.

c) la recherche de partenariats
- susciter et développer des partenariats de financements, aux plans local, régional, national et international, dès le lancement du projet après décision du Parlement.

6.3.2 La mission d'organisateur des programmes d'activités

L'expérience a montré que le développement d'un projet et l'organisation des activités s'y rapportant ne peuvent être portés par une seule et même personne. Il est donc prévu une fonction spécifique pour l'organisation des activités d'accueil et d'animation annuelles. La personne en charge de cette mission doit avoir en point de mire l'ambition première du projet de valorisation: permettre la rencontre entre les scientifiques et les publics cibles (scientifiques, scolaires et grand public) sur le thème des dinosaures, des traces de Courtedoux, des collections du Musée jurassien des sciences naturelles et des ressources paléontologiques ou géologiques de la région. C'est cette personne qui doit imaginer les "expériences" auxquelles aspirent les publics. Elle est le gardien du sens du projet!
Cette fonction d'organisateur des programmes d'activité fera l'objet d'une mission assignée à une personne qualifiée, liée au chef de projet. Son cahier des charges, à titre de responsable opérationnel, comprend les tâches suivantes:
- organiser les manifestations pour le public scientifique, le public scolaire et le grand public;
- en coordination avec le chef de projet, rechercher les partenariats pertinents pour soutenir ces manifestations;
- assurer, pour les activités d'animation, les contacts avec les associations et la population;
- développer les concepts d'expériences et les projets pour les rendre possibles;
- piloter les projets scientifiques et pédagogiques destinés aux divers publics;
- proposer des concepts pour le site d'expérimentation de Courtedoux en vue de l'établissement d'un cahier des charges du concours de projet;
- piloter la formation des accompagnateurs scientifiques qui seront en contact avec le public et développer pour cela les méthodes et moyens nécessaires;
- collaborer avec le MJSN pour y développer des projets s'inscrivant dans le projet *PaléoJura*.

6.3.3 La mission du conservateur du MJSN

On attend de l'implication du conservateur du Musée jurassien des sciences naturelles, soutenu au besoin par la Commission dudit musée, qu'elle ouvre la voie à une intégration entre le musée et le projet de valorisation. Le MJSN devra mettre ses collections au service du projet et développer ou renforcer son volet paléontologique, en raison des découvertes faites à Courtedoux. Il devra aussi, à terme, gérer les collections et les documents résultant des travaux paléontologiques A16. Il lui faudra surtout se profiler et se développer comme plaque tournante des visites attendues en Ajoie de la part des divers publics (scientifiques, jeunes, grand public). Il s'agit donc que le MJSN soit un élément constitutif du projet *PaléoJura*. C'est un travail à long terme, qui requiert et justifie la participation du conservateur du MJSN au Groupe opérationnel, et qui implique aussi la participation active de la Commission du musée.
Cette attente est complétée par une mission qui a d'ores et déjà été confiée au conservateur: préparer la conception de matériel pédagogique pour le public scolaire, tâche qui va se poursuivre dans le cadre du Groupe opérationnel.

6.3.4 La mission de "Paléontologie A16" dans l'organisation

L'équipe de "Paléontologie A16" a une mission qui lui est impartie dans le cadre de son mandat pour les travaux de l'autoroute. Cette mission, dont le rayonnement et le retentissement serviront le projet *PaléoJura*, ne peut être étendue à d'autres activités hors de ses attributions premières.
Cependant, l'équipe de "Paléontologie A16" apporte dans ce projet sa maîtrise scientifique et le fruit de ses travaux de terrain. Elle permet aussi d'exploiter les terrains de fouilles actuels pour les rendre accessibles aux publics cibles. Dans le cadre du Groupe opérationnel, ses membres – et son responsable tout particulièrement – doivent pouvoir contribuer à l'émergence du projet de valorisation cantonal dans toutes ses dimensions. Cette attente dépasse certainement en partie leurs attributions contractuelles actuelles, raison pour laquelle des espaces de disponibilité doivent être dégagés pour leur permettre d'agir dans l'intérêt du projet.

6.3.5 La mission de la HEG-Arc

La HEG-Arc apportera les compétences économiques et financières dans le montage du projet. Sa mission première est de convertir les visions du groupe de travail en termes chiffrés (coûts d'investissement et de fonctionnement). La HEG-Arc travaillera également sur les prévisions des recettes, par des études de marché ad hoc et/ ou par du benchmarking. La HEG-Arc suscitera les réflexions valorisant les partenariats et la mobilisation des milieux économiques.

Organisation opérationnelle de *PaléoJura*

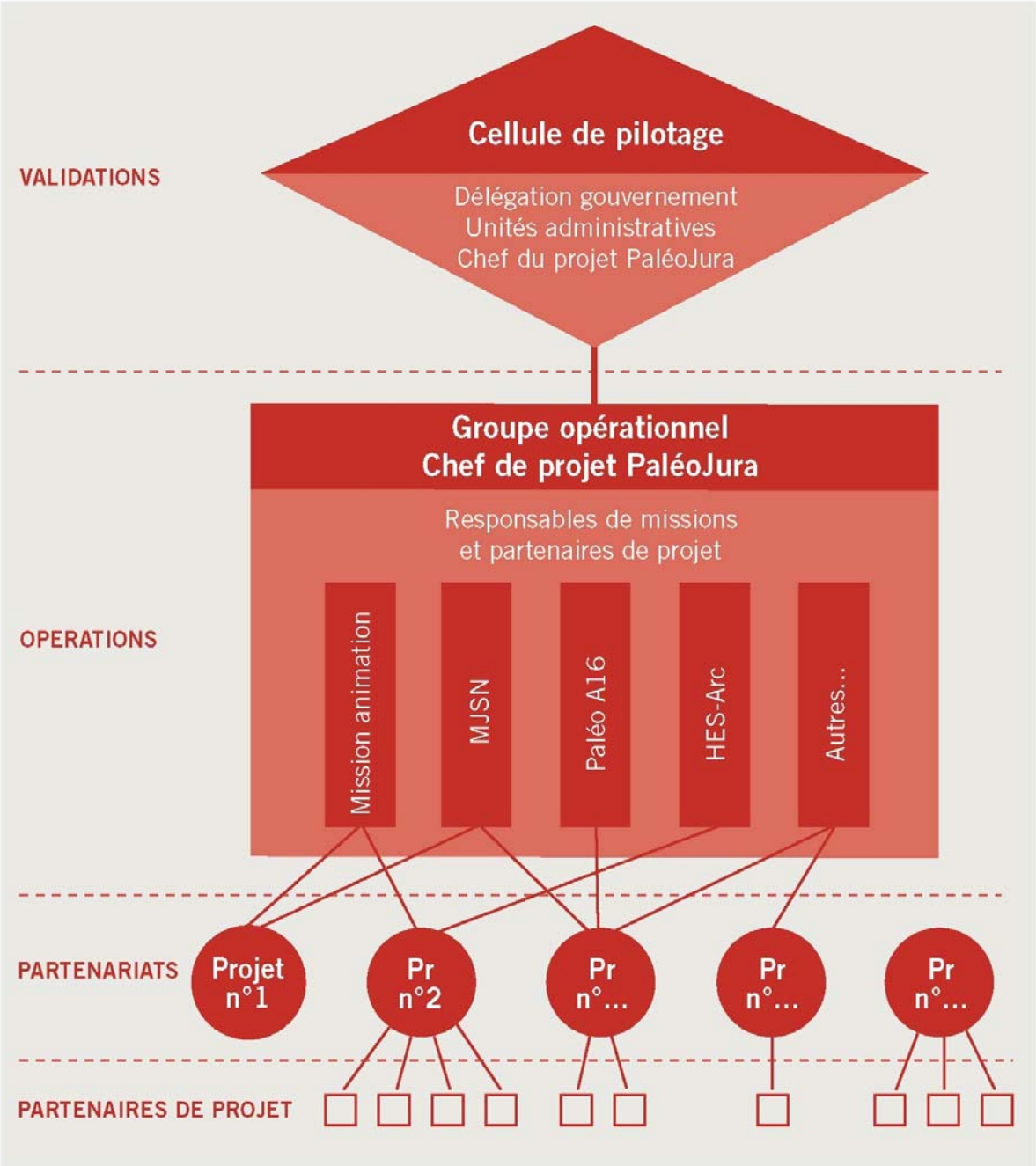

Les engagements opérationnels sont proposés par le Groupe opérationnel à la Cellule de pilotage, qui prend les décisions. Les projets partiels fonctionnent chacun avec une autonomie d'action suffisante pour favoriser des partenariats efficaces.

7 LES COÛTS ET REVENUS DU PROJET *PALÉOJURA*

7.1 Le crédit cadre soumis au Parlement

Le Plan financier d'investissements pour les années 2008-2011 prévoit, pour le développement du projet de gestion, conservation et mise en valeur des traces de dinosaures, un montant de 3,5 millions de francs au total. Cette durée de quatre années est nécessaire pour amener toutes les composantes au même stade de développement, qui permettra alors une décision de poursuite de la réalisation.

Il est entendu cependant qu'à l'horizon 2011, grâce aux investissements qui auront pu être consentis jusqu'alors, des acquis profitables pour la région (matériels pédagogiques, animations événementielles, etc.) subsisteront de toute façon, même en cas de renoncement à de nouveaux engagements financiers.

7.2 La structure des coûts

La structure des coûts, qui correspondent au total au montant de 3,5 millions de francs précité, est décrite dans le tableau prévisionnel des coûts de développement et de réalisation, fourni en annexe.

Les différentes rubriques et leurs montants sont définis sur la base d'estimations et ne se fondent donc pas sur des prévisions issues d'études ou d'appels d'offres. Le budget proposé est articulé autour des postes qui sont aujourd'hui identifiés. Mais, s'agissant d'un projet à construire avec de multiples ramifications et partenaires, la gestion de ce budget devra permettre de la flexibilité, pour saisir les opportunités et replacer en permanence le projet dans les meilleures conditions de réussite. La structure de pilotage du projet a aussi été organisée en ce sens.

En pratique comptable, cette flexibilité se traduit par le recours à quatre rubriques budgétaires imputées à l'Office de la culture, deux relevant des dépenses de fonctionnement (520.318.04 pour les dépenses propres de fonctionnement, 520.365.05 pour les subventions de fonctionnement) et deux relevant des dépenses d'investissements (520.503.01 pour les dépenses propres d'investissements, 520. 565.01 pour les subventions d'investissements).

Corollairement, pour l'année 2008, à propos de laquelle aucune somme n'a été prévue aux rubriques autres que 520.503.01, il est admis que le Parlement accepte une rallonge budgétaire sous forme de dépense absolument liée, pour autant que les dépenses totales pour le projet durant cette année restent comprises dans l'enveloppe globale de 750'000 francs telle qu'impartie au budget d'investissement pour cet exercice.

Les participations des collectivités locales, des institutions universitaires sans lesquelles rien ne sera possible, ainsi que les contributions de soutien de la part d'entreprises privées, de fondations ou de privés constituent un objectif important du projet. Ces participations seront recherchées, en particulier par le chef de projet, dès que le Parlement jurassien se sera lui-même engagé. Elles s'ajouteront au crédit cadre à titre de contributions externes. Ce crédit cadre de 3,5 millions de francs constitue donc un montant net.

7.3 Conditions préalables à l'engagement des crédits de réalisation

Le crédit soumis au Parlement jurassien ne se rapporte pas seulement à des réalisations d'infrastructures à proprement parler. Ce crédit est consacré au développement des

différents modules du projet. Le Parlement, au travers de bilans d'avancement annuels, sera informé de l'évolution concrète de ce projet, en particulier sous ses aspects financiers, lors des procédures de décisions budgétaires et par la publication des comptes.

Les conditions suivantes sont en outre à mentionner :
- Un accord entre le Canton du Jura, la Confédération et les universités partenaires pour le projet scientifique est nécessaire pour déclencher la suite du projet. C'est durant la phase de développement des études que cet accord devra être conclu, pour lancer ensuite les concours et la réalisation même des équipements nécessaires à *PaléoJura*.
- Le Parlement sera appelé à se déterminer sur les projets de réalisation et sur leur ampleur lors de la prochaine législature (2011-2014).

7.4 Un premier soutien de la Confédération

La demande de contribution faite à la Confédération dans le cadre du programme d'aide financière fédéral *REGIO PLUS* a obtenu l'aval de l'autorité de décision, en l'occurrence le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Une aide financière sous la forme d'un montant forfaitaire de 300'000 francs a été allouée à la République et Canton du Jura, par décision du 8 novembre 2007. Cette contribution est octroyée à condition que le Parlement jurassien adopte le crédit cadre qui lui est proposé ici pour le développement du projet de valorisation des sites de traces de dinosaures.
La contribution de *REGIO PLUS* viendra s'ajouter au budget pour la période nécessaire au développement du projet. Elle lui apporte d'entrée de cause une crédibilité précieuse.
Cette première contribution n'exclut pas d'autres soutiens, dans le cadre de la nouvelle politique régionale de la Confédération ou à d'autres titres.

7.5 L'estimation des revenus

Il peut être prématuré d'énoncer des chiffres d'emplois potentiels et des données relatives aux retombées économiques attendues. L'exercice a cependant été tenté par un économiste, avec les précautions d'usage, et s'avère prometteur: il s'est agi d'évaluer le potentiel de retour sur investissements en lien avec deux des niveaux de public-cible, à savoir la scolarité obligatoire (excursions, semaines hors cadres, cours) et le grand public (tourisme et loisirs). A ce stade, l'objectif n'était pas l'établissement d'un plan d'affaires au sens strict du terme, qui nécessiterait notamment une étude de marché et une analyse des prestations, mais l'esquisse d'ordres de grandeurs économiques, qui permette de mettre en relation le montant de l'investissement initial de 3.5 millions de francs avec des revenus primaires et directs.

Le volet scientifique n'est donc pas pris en compte à ce stade, ni par ailleurs l'effet indirect sur l'hôtellerie et la restauration en dehors des sites du projet, ni non plus l'effet multiplicateur en termes d'investissement et de fiscalité (taux moyen canton-commune de l'ordre de 15%). Ces différents axes sont des facteurs d'amélioration de la rentabilité économique.

Techniquement, les prévisions formulées dans le tableau en annexe 4 ont été établies sur la base d'une décomposition des deux publics-cibles en 9 régions (en fonction de la proximité géographique), auxquelles est attribué sommairement un taux de fréquentation possible selon les distances et le type de public. Les taux de fréquentation n'ont pas de caractère avéré à ce stade; ils permettent d'établir une première projection globale, à considérer avec une marge d'appréciation large. En outre, certaines données statistiques de détail n'étant pas rapidement disponibles, quelques estimations ont été retenues à ce stade. Du côté des revenus primaires, les entrées et la marge brute (c'est-à-dire la différence entre le prix de

vente et le prix d'achat) sur les produits accessoires (à savoir : souvenirs, boissons, kiosque, restauration légère) constituent les deux sources de revenus prises en considération. Le premier travail de l'expert en gestion et en finances sera d'établir la planification financière détaillée ainsi qu'un tableau de bord de suivi.

Il ressort de cette analyse économique de tendance (cf. tableau en annexe 4) que les revenus primaires directs (catégorie I : entrées, catégorie II : marges brutes sur produits accessoires) peuvent représenter un socle de base annuel de près des 10% de cet investissement pour chacune des catégories (total d'un peu moins de 20%), étant entendu que les hypothèses d'évaluation sont prudentes.

Il y a toutefois lieu de déduire les frais d'exploitation liés aux deux catégories de revenus primaires directs, en l'occurrence des frais de personnel pour l'essentiel. Compte tenu de la nature de l'activité, se caractérisant en particulier par les permanences à assurer, ces frais d'exploitation peuvent être sommairement estimés à près de la moitié des revenus primaires directs (un peu plus de CHF 300'000.- par an), ce qui permettrait de dégager une rentabilité nette de l'ordre de 10% de l'investissement initial de 3.5 millions de francs.

7.6 Le calendrier de réalisation

Un calendrier de développement du projet est proposé en annexe, sous forme de tableau synoptique. Il est entendu qu'il est indicatif et qu'il devra être ajusté régulièrement, notamment en fonction du processus décisionnel au plan parlementaire.

8 ENJEUX ET PERSPECTIVES DU PROJET

L'Ajoie vit une situation économique difficile, qui préoccupe les autorités régionales et cantonales. A cet égard, le projet *PaléoJura* est important, dans la mesure où il constitue une ressource qui peut procurer de la visibilité à la région et qui pourrait être le moteur propre à faire démarrer d'autres activités régionales, en particulier dans le domaine touristique. Il se profile du reste dans la ligne de la nouvelle politique régionale telle que conçue au plan national et peut rejoindre aussi les ambitions d'instituts universitaires extérieurs au Jura. C'est dans ces perspectives qu'il est inscrit au programme gouvernemental de législature.

PaléoJura est d'abord un dessein qui doit permettre à l'Ajoie de se mobiliser autour d'un projet phare, susceptible d'en entraîner d'autres à sa suite. Il faut rappeler ici que ce projet a plusieurs ambitions : valoriser sur place des savoirs développés dans le Jura et en tirer parti; maintenir sur place des scientifiques spécialisés et fonder de la sorte une recherche dans les domaines de la paléontologie et de la géologie; développer des activités dans le domaine du tourisme de découvertes, pour les jeunes et le grand public, avec des possibilités de développement de tous les métiers s'y rapportant; en définitive, favoriser l'essor d'autres activités sur le thème du tourisme "nature et découverte", pour lequel l'Ajoie offre du potentiel mais n'a guère de visibilité en l'état actuel. L'Ajoie est située à proximité de la métropole bâloise, avec près d'un million d'habitants à moins d'une heure en train ou en voiture. L'Ajoie dispose de même d'un potentiel équivalent de visiteurs du côté français, avec les régions urbaines de Belfort et de Montbéliard, dont la population dispose d'un pouvoir d'achat accru par rapport à ce qu'il a pu être. Le projet *PaléoJura* peut apporter la visibilité dont l'Ajoie a besoin pour développer son offre et devenir une destination d'intérêt régional. Le projet, en somme, est novateur, dans la mesure où il permet à l'Ajoie de réinventer ses ressources potentielles. A la faveur de la construction de l'autoroute A16, la Confédération et, subsidiairement, le Canton auront investi quelque 120 millions de francs pour des travaux paléontologiques. Jamais un engagement d'une telle ampleur n'aura été consenti en Suisse pour une activité scientifique dans le domaine de la paléontologie. Le projet *PaléoJura* part

du principe que cet investissement a produit de la valeur, en termes de savoirs et de compétences, et qu'il convient dès lors de la conserver sur place, et même de la faire fructifier.

Les potentialités du projet ont pu être mises en évidence au travers d'une première approche commandée à des chercheurs d'origine jurassienne actifs au sein du GRET (Groupe de Recherche en Economie Territoriale) auprès de l'Université de Neuchâtel. Il vaut, en guise de conclusion, de citer in extenso les considérations qu'ils consacrent à ce potentiel:

" Le projet de valorisation du site paléontologique de Courtedoux peut contribuer à la revitalisation du secteur tertiaire privé dans le district de Porrentruy. Plus spécifiquement, ce projet peut permettre de développer l'emploi dans certaines branches d'activité comme l'hôtellerie et la restauration ainsi que le commerce et d'autres activités tertiaires qui ont connu un certain déclin dans la région. Outre les retombées économiques directes et indirectes, ce projet qui réconcilie l'économie et la culture par la valorisation de ressources patrimoniales peut avoir d'autres retombées positives pour la région:

- ***Au niveau du district de Porrentruy, le projet permettrait de capter les énergies et les initiatives locales en devenant un projet d'avenir fédérateur et porteur de sens pour la population régionale.***
- ***La mise en réseau d'acteurs privés et publics, régionaux et extrarégionaux, s'inscrit dans l'un des objectifs de développement économique du Canton, à savoir la diversification économique vers l'économie des loisirs.***
- ***En améliorant la notoriété et l'attractivité de la région, le projet permettra de positionner la région comme un lieu de destination culturelle et touristique "douce"."***

C'est en considération de tout ce qui précède que le Gouvernement invite le Parlement de la République et Canton du Jura à accepter le projet d'arrêté relatif à l'octroi d'un crédit cadre, d'un montant net de 3'500'000 francs, pour *PaléoJura.*

Veuillez croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, à l'assurance de notre parfaite considération.

Delémont, le 22 avril 2008

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Elisabeth Baume-Schneider
Présidente

Sigismond Jacquod
Chancelier d'État

Annexes :

1) le projet d'arrêté d'octroi du crédit;

2) le tableau prévisionnel des coûts de développement et de lancement du projet;

3) le calendrier de développement du projet;

4) le tableau relatif à l'analyse économique des potentialités de revenus.

ARRETE OCTROYANT UN CREDIT CADRE NET DE 3'500'000 FRANCS POUR LE DEVELOPPEMENT DE PALEOJURA, PROJET DE VALORISATION DES VESTIGES PALEONTOLOGIQUES (TRACES DE DINOSAURES) EN AJOIE

du

Le Parlement de la République et Canton du Jura,

vu l'article 42 et 84, lettre g, de la Constitution cantonale[1)],

vu les articles 3, 4, lettre a, et 7, alinéa 1, de la loi du 9 novembre 1978 sur l'encouragement des activités culturelles[2)],

vu l'article 52 de la loi du 18 octobre 2000 sur les finances cantonales[3)],

arrête :

Article premier Un crédit cadre net de 3'500'000 francs est octroyé à l'Office de la culture.

Art. 2 Il est destiné à couvrir les dépenses cantonales pour la période de 2008 à 2011 pour le développement du projet *Paléojura* destiné à mettre en valeur publique les traces de dinosaures et autres vestiges paléontologiques découverts en Ajoie.

Art. 3 Le Gouvernement est compétent pour la répartition du montant global en crédits partiels et pour leur affectation.

Art. 4 Les tranches annuelles du crédit octroyé sont imputables à l'Office de la culture, aux rubriques budgétaires 520.318.04, 520.365.05, 520.503.01 et 520.565.01.

Art. 5 Le Gouvernement fixe l'entrée en vigueur du présent arrêté.

Delémont, le

Le Président :	Le Secrétaire :
François-Xavier Boillat	Jean-Claude Montavon

Annexe 2: Tableau prévisionnel des coûts de développement et de lancement du projet (sans partenariats), suivi de commentaires.

Dépenses

Objet		2008	2009	2010	2011	**TOTAL**
1.	**Développement des orientations du projet**	**290'000**	**320'000**	**110'000**	**110'000**	**830'000**
1.1	**Volet Scientifique**	**120'000**	**140'000**	**60'000**	**60'000**	**380'000**
1.2	**Volet Pédagogique**	**140'000**	**150'000**	**50'000**	**50'000**	**390'000**
1.3	**Volet Grand Public**	**30'000**	**30'000**			**60'000**
2.	**Développement institutionnel du projet**	**50'000**	**40'000**	**20'000**	**10'000**	**120'000**
2.1	**Constitution de structures inst.**	**30'000**	**30'000**	**20'000**		**80'000**
2.2	**Expertises et mandats**	**20'000**	**10'000**		**10'000**	**40'000**
3.	**Développement des équipements**	**180'000**	**650'000**	**200'000**	**200'000**	**1'230'000**
3.1	**développement de l'avant-projet général**	**50'000**				**50'000**
3.2	**fouille exploratoire**	**80'000**	**50'000**			**130'000**
3.3	**réalisation équipements d'accueil scolaires**	**50'000**	**100'000**			**150'000**
3.4	**Projet pour le site d'interprétation**		**250'000**	**100'000**	**100'000**	**450'000**
3.5	**Projet pour le musée**		**250'000**	**100'000**	**100'000**	**450'000**
4.	**Missions de conduite du projet**	**230'000**	**370'000**	**360'000**	**360'000**	**1'320'000**
4.1	**Missions de conduite du projet (chef de projet, projets scientifiques, projet d'activités)**	**150'000**	**250'000**	**250'000**	**250'000**	**900'000**
4.2	**Développement et réalisation de programmes d'activité annuels**	**50'000**	**80'000**	**80'000**	**80'000**	**290'000**
4.3	**Constitution d'un dossier de projet**	**20'000**	**10'000**			**30'000**
4.4	**Evaluations économiques et business plan**	**10'000**	**30'000**	**30'000**	**30'000**	**100'000**
Total développement et réalisations (sans budgets partenaires)		**750'000**	**1'380'000**	**690'000**	**680'000**	
Total du crédit de développement						**3'500'000**

Recettes

Objet	2008	2009	2010	2011	**TOTAL**
1. Contribution SECO	**100'000**	**200'000**			**300'000**
2. Partenariats	**x**	**x**	**x**	**x**	**x**

<u>Commentaires se rapportant au tableau prévisionnel des coûts</u>

Ce budget est basé sur la stratégie suivante:

- le Canton lance le projet et porte les premiers investissements pour afficher sa volonté et apporter ainsi la crédibilité nécessaire afin de convaincre des partenaires potentiels;
- les postes budgétaires permettent de développer le projet, mais ces montants devront être relayés, à terme, par des partenariats financiers;
- le projet permet d'associer divers partenaires, à tous niveaux;
- la mission du chef de projet sera d'engager immédiatement la recherche des partenariats, dès que le Parlement aura accordé son soutien.

1) Développement des orientations du projet

1.1 <u>Volet scientifique</u>

Ces montants sont destinés à l'organisation des ateliers de travail (dans la perspective de finaliser des accords avec les universités pour développer la plate-forme jurassienne), à étudier des solutions logistiques pour l'accueil (structures d'hébergement et structures de travail pour les spécialistes et les étudiants), à la recherche de partenaires scientifiques, aux premiers financement de l'activité de recherche (afin de donner de la crédibilité au projet, le Canton du Jura doit s'impliquer dans le financement de recherches, en collaboration avec des institutions autres, pour se positionner et ancrer ces recherches sur le thème en Ajoie), au développement et au soutien d'activités de séminaires ou congrès.

1.2. <u>Volet pédagogique</u>

Il s'agit de développer des contenus de programmes pour les élèves des différentes catégories que l'on vise à accueillir en Ajoie, de finaliser une maquette des programmes scolaires pour leur diffusion auprès des Départements de l'instruction publique des Cantons, de disposer de moyens pour démarches auprès des Cantons, de confectionner le matériel pédagogique requis, d'accueillir les premiers groupes scolaires.

1.3 Volet grand public

Ces montants sont destinés au développement d'un événement grand public (appel à idées, préparation, réalisation sur mandat ou selon autre formule).

2) Développement institutionnel du projet

Montants prévus pour constituer (ou participer financièrement à la constitution) des organes qui assureront le fonctionnement des projets, et pour permettre les autres démarches requises en l'occurrence (expertises juridiques, etc.)

3) Développement des équipements

Le développement de l'avant-projet général se rapporte à l'ensemble des sites, doit porter sur les besoins d'équipement et les scénarios possibles et définir le déroulement coordonné de leur mise en œuvre (y compris en vérifiant la possibilité de recourir aux équipements existants). A réaliser en étroite collaboration avec les collectivités locales.
La poursuite de la fouille exploratoire se fera hors tracé A16, pour repérer les sites les plus intéressants dans la perspective du projet, notamment entre Courtedoux et Porrentruy (secteurs du château de Porrentruy, de Minoux et de La Bouloie).
Les montants prévus en matière de réalisation des équipements d'accueil scolaire doivent permettre la mise en place des infrastructures d'accueil et d'hébergement pour les groupes scolaires, jusqu'à ce qu'un projet durable et les partenariats nécessaires soient assurés.
Quant aux projets pour le site d'interprétation et pour le musée, il s'agit d'organiser des concours pour le développement des infrastructures ; les montants prévus en l'occurrence ne seront engagés que si les résultats des premières étapes de *PaléoJura* permettent de poursuivre le processus avec de bonnes perspectives pour les partenariats public/privé comme pour la fréquentation des sites.

4) Missions de conduite du projet

Les missions de conduite du projet seront confiées à des mandataires:
- chef ou cheffe de projet: 100%
- assistant ou assistante : 50%
- responsable pédagogique: 50%
- responsable scientifique: 20%
- missions spéciales: 10%

Le montant pour constitution d'un dossier de projet est destiné au développement des supports de communication tandis que celui qui se rapporte aux évaluations économiques doit permettre un suivi par la HEG-Arc aux fins d'assurer les évaluations économiques et l'établissement des business-plans successifs de *PaléoJura*.

Annexe 3

Calendrier indicatif de développement du projet de mise en valeur des traces de dinosaures

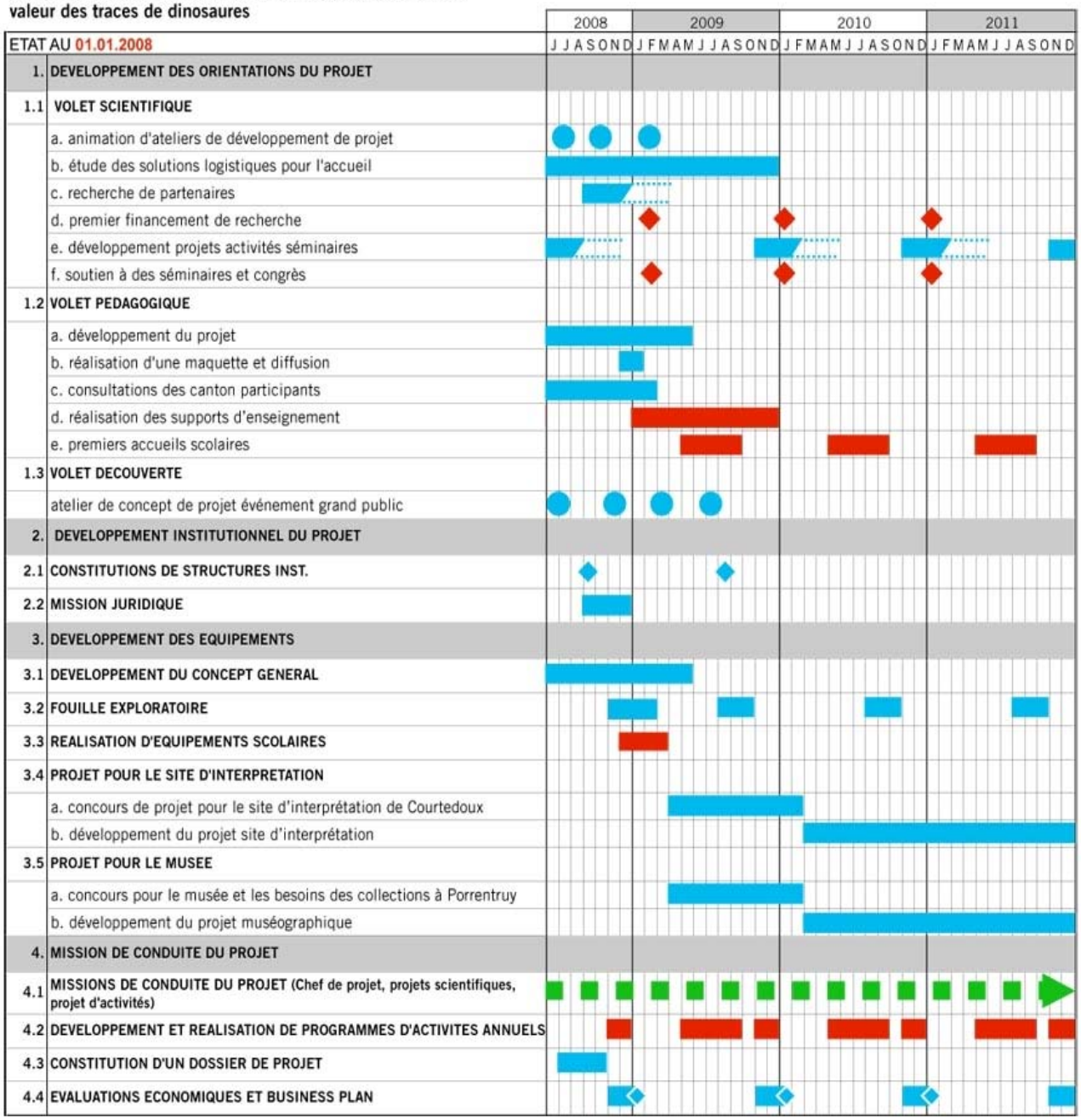

Annexe 4: ANALYSE ECONOMIQUE DU PROJET DE VALORISATION DES DECOUVERTES PALEONTOLOGIQUES (évaluation des recettes pour les volets "scolaires" et "grand public"

Source OFS

Canton Région	Ecole obligatoire 2006-2007	Population 31.12.2006	Scolarité				Population			
			% sur 1 des 9 années => nombre		CHF 5.- entrée	CHF 5.- autres (marge)	% par an => nombre		CHF 10.- entrée	CHF 10.- autres (marge)
Jura	8'253	69'292								
Zone 1	**8'253**	**69'292**	**100%**	**917**	**4'585**	**4'585**	**2%**	**1'386**	**13'858**	**13'858**
Jura Bernois + Bienne (est. 10% BE)	10'000	100'000								
Zone 2	**10'000**	**100'000**	**50%**	**556**	**2'778**	**2'778**	**1%**	**1'000**	**10'000**	**10'000**
Neuchâtel	18'567	168'912								
Bâle-Campagne	26'809	267'166								
Bâle-Ville	15'318	184'822								
Zone 3	**60'694**	**620'900**	**15%**	**1'012**	**5'058**	**5'058**	**0.75%**	**4'657**	**46'568**	**46'568**
Argovie	64'770	574'813								
Soleure	26'046	248'613								
Berne (sans JB)	85'662	858'897								
Fribourg	31'731	258'252								
Vaud	73'222	662'145								
Zone 4	**281'431**	**2'602'720**	**7.5%**	**2'345**	**11'726**	**11'726**	**0.5%**	**13'014**	**130'136**	**130'136**
Genève	46'997	433'235								
Valais	31'947	294'608								
Zurich	123'111	1'284'052								
Lucerne	43'260	359'110								
Nidwald	4'325	40'012								
Obwald	4'093	33'755								
Schwytz	15'667	138'832								
Uri	3'920	34'948								
Zoug	11'005	107'171								
Zone 5	**284'325**	**2'725'723**	**2%**	**632**	**3'159**	**3'159**	**0.1%**	**2'726**	**27'257**	**27'257**

Appenzell Rh.-Ext.	6'530	52'509								
Appenzell Rh.-Int.	2'122	15'300								
Glaris	4'215	38'084								
Grisons	19'383	187'920								
Saint-Gall	55'013	461'810								
Schaffhouse	7'789	73'866								
Thurgovie	28'473	235'764								
Tessin	29'635	324'851								
Zone 6	**153'160**	**1'390'104**	**0.5%**	**85**	**425**	**425**	**0.050%**	**695**	**6'951**	**6'951**
Sous-total CH	**797'863**	**7'508'739**		**5'546**	**27'732**	**27'732**		**23'477**	**234'770**	**234'770**
France voisine	100'000	1'000'000								
Zone 7	100'000	1'000'000	**5%**	**556**	**2'778**	**2'778**	**0.5%**	**5'000**	**50'000**	**50'000**
Allemagne voisine	30'000	300'000								
Zone 8	30'000	300'000	**2%**	**67**	**333**	**333**	**0.1%**	**300**	**3'000**	**3'000**
Hors proximité										
Zone 9								**1'000**	**10'000**	**10'000**
Total	**927'863**	**8'808'739**		**6'169**	**30'843**	**30'843**		**29'777**	**297'770**	**297'770**
					61'685				**595'539**	

Hypothèse prudente **35'945**

657'225